



Inauguration de la plate-forme Agro-Louvain Services

Le 14 novembre a eu lieu l'inauguration de la plate-forme Agro-Louvain Services. Cette plate-forme de services à la société au sein de l'UCL a été mise en place à l'initiative de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale et du Earth and Life Institute. Elle a été inaugurée en présence du ministre René Collin qui a planté symboliquement un pommier sauvage pour l'occasion. Onze associations expertes dans un domaine agricole, forestier, environnemental ou agro-alimentaire sont désormais rassemblées dans cette structure. Parmi ces associations figure le CARI qui trouve là l'opportunité de développer de futures collaborations dont l'objectif sera de mieux comprendre l'impact des pratiques et des modèles agricoles sur la santé des abeilles.

<http://www.uclouvain.be/agrolouvain-services.html>

Couleur Miel

Environ trois cents visiteurs, essentiellement des apiculteurs, ont été au rendez-vous de Couleur Miel à Bertrix les 15 et 16 novembre derniers. L'événement convivial a été l'occasion d'un brassin spécial avec du miel local. Certains membres de l'URRW et de la Fédération provinciale apicole de Luxembourg ont travaillé main dans la main pour organiser cet événement traditionnel. L'inauguration s'est faite en présence de madame Mahy, députée provinciale et représentante du ministre de l'Agriculture René Collin, du représentant du bourgmestre de Bertrix, de Jean-Luc Strebelle, président de l'Union des fédérations apicoles de Wallonie et de Bruxelles, de Philippe-Auguste Roberti, président de l'Union royale des ruchers wallons et de Etienne Bruneau, administrateur délégué du CARI. Les conférences présentées par l'AFSCA (vente de miel par les producteurs primaires) et par Martin Dermine (produits de traitement) ont été bien suivies chacune par une bonne cinquantaine d'apiculteurs.





15 novembre Fête du Roi Invitation du CARI à la cérémonie officielle à la Chambre



RÉUNION DES CONSERVATEURS ABEILLES ET POLLINISATEURS
POLLINIS

Pétition Pollinis, que faut-il en penser ?

Chaque année, des membres de la société civile sont conviés à participer aux célébrations officielles de la Fête du Roi à la Chambre et au Sénat. Les gouvernements provinciaux choisissent cinq représentants de la société civile dans le cadre d'un thème. Cette année, il s'agissait du développement durable.

Le Gouvernement provincial du Brabant wallon a choisi le CARI parmi d'autres associations actives dans la protection de l'environnement. M. de Neve, administrateur au CARI et membre du comité de la SRAWE, a été invité à l'Hôtel du Gouverneur pour y exposer les activités du CARI et celles des sections/fédérations apicoles du Brabant wallon.

L'après-midi, lors de la cérémonie à la Chambre, il y eut plusieurs discours officiels (Président de la Chambre, Présidente

du Sénat, Premier Ministre) en présence de membres de la famille royale, S.A.R. la Reine Paola, la Princesse Astrid et son époux ainsi que le Prince Laurent. Pendant la réception qui a suivi, les invités ont pu rencontrer politiciens et membres de la famille royale en toute décontraction.

L'administrateur du CARI a profité de cette occasion pour réitérer à René Collin, ministre de l'Agriculture de la Région wallonne, la demande du CARI d'accorder une meilleure attention aux problèmes agricoles et environnementaux auxquels sont confrontés les apiculteurs. Il a également demandé son appui au secteur.

De nombreuses personnes nous font part de leurs interrogations face à cette pétition élaborée dans le cadre de l'interdiction des néonicotinoïdes. Que peut-on en dire ? Le contenu de la présentation est très alarmiste et elle ne fait que redire le message porté par les apiculteurs depuis près de 15 ans sur l'importance des abeilles en matière de pollinisation. L'analyse du dossier des néonicotinoïdes est nettement moins correcte et ne fait aucunement mention des efforts menés par une coalition apicole pour aboutir aux modifications des tests sur les abeilles et à la révision complète des néonicotinoïdes. Il est vrai qu'il faut rester vigilants mais avec cette pétition, on est dans le sensationnel et le démesuré et ce n'est pas bon.

Qui est Pollinis ? Là, tout devient particulièrement obscur. Après avoir développé un système de financement de ruches (parrainages assez onéreux), un projet de conservation des abeilles noires..., ils abordent le sujet des néonicotinoïdes. Il semble impossible d'avoir un contact, un compte-rendu de réunion, la composition du comité...

Indépendance ne veut pas dire travail occulte. On sait qu'une société de vente d'adresses électroniques est liée à cette association déclarée sans but lucratif (revente de vos adresses à 0,80 €) qui travaille également avec la lettre « santé nature innovation ». On peut donc s'interroger sur la finalité réelle de cette pétition. Ne serait-ce pas aussi de récolter un maximum d'adresses au niveau international ? En l'absence de véritable transparence, le CARI ne cautionne pas la nouvelle pétition de Pollinis. Il est bien malheureux de voir de telles récupérations de l'abeille qui a besoin de tellement plus qu'une pétition supplémentaire.

Plus d'infos : <http://www.cari.be/breves/>



Santé de l'abeille à l'ANSES

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail française (ANSES) a organisé le 9 décembre 2014 ses rencontres scientifiques consacrées à la santé des abeilles. La journée a eu lieu à la cité internationale universitaire de Paris et a réuni différents interlocuteurs (autorités en matière sanitaire, vétérinaires, scientifiques et secteur apicole) pour faire le point sur les travaux les plus récents en matière de surveillance de la santé des abeilles et des insectes pollinisateurs. A cette occasion, la matinée a pris une dimension internationale avec la présentation du rapport EPILOBEE et de l'état d'avancement des mesures de contention des cas positifs d'*Aethina tumida* en Italie. Plus d'information sur <https://www.anses.fr/fr/content/rencontres-scientifiques-de-l-anses-une-journée-consacrée-à-la-santé-des-abeilles-0>



Bee-Award 2014

ELO (European Land Owners - association de propriétaires terriens européens), en partenariat avec l'Association européenne de machines agricoles (CEMA - www.cema-agri.org), a lancé son premier prix "Abeille". Le prix vise à récompenser des agriculteurs, des propriétaires fonciers, des gestionnaires de terres ou des entrepreneurs ruraux qui encouragent la protection des pollinisateurs et la biodiversité dans le milieu agricole. Le gagnant cette année a été un projet de jachères fleuries mis en place en Bavière par l'association d'agriculteurs locale. Plus d'information sur <http://www.amiando.com/Biodiversity-conference2014.html?page=1188765>



Réunions fédérales sur la santé

Deux réunions portant sur la santé des abeilles se sont tenues depuis notre dernière publication. La première, au Service public fédéral, portait principalement sur la création d'un fonds sanitaire. Cette idée émanant du directeur général du SPF Santé est plus claire aujourd'hui. Il nous a fait part de l'incertitude qui règne en ce moment sur les possibilités futures de financement des ruches en cas de destruction obligatoire. La constitution d'un fonds permettrait de dédommager les apiculteurs concernés. De plus, on ne peut négliger l'arrivée possible d'*Aethina tumida* et l'impact que cela pourrait avoir sur notre apiculture.

Le problème de disponibilité des médicaments a été évoqué, des solutions pour-

raient être envisagées grâce à un tel fonds. La troisième piste porte sur la mise en place d'une cellule d'intervention visant à analyser la cause des dépérissements inexplicables. Ces trois pistes seront développées dans le futur afin d'étudier leur faisabilité et les budgets nécessaires pour leur concrétisation. C'est seulement à ce moment que les sources de financement pourront être discutées.

La seconde réunion avait lieu à l'AFSCA et visait à dresser un bilan de la situation actuelle afin de mieux définir la politique à suivre en 2015 en matière de traitements. A cette occasion, nous avons découvert les résultats de la deuxième année de l'étude européenne Epilobee. Le chiffre le

plus impressionnant concernait les 30 % d'apiculteurs qui ont des apports extérieurs de colonies d'abeilles. Les résultats sur le dépérissement seront rendus publics lorsque l'ensemble des données des différents Etats participants seront disponibles et dépouillées.

La situation en matière de loque américaine a également été commentée. Pour le contrôle des transhumances, c'est au secteur à venir avec des propositions concrètes. Les risques encourus lors de transhumances collectives sont soulignés. L'Agence des médicaments signale avoir pu débloquer la situation en ce qui concerne la disponibilité de l'ApiBioxal pour le traitement hivernal.

Le prochain Actu Api spécial sur la varroase se basera sur le plan proposé par l'AFSCA.



Pr Badiaa Lyoussi - Pr Henri Joyeux

Fès, apithérapie et terroir

Les 5, 6 et 7 décembre s'est tenu le 2^e symposium international sur l'api-phytothérapie à Fès (Maroc). Ce symposium initié par madame Badiaa Lyoussi, professeur de pharmacologie et de physiologie à l'USMBA (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès) a permis de réunir plusieurs spécialistes de l'apithérapie et des produits de la ruche. La première journée était consacrée à des présentations scientifiques portant sur les propriétés médicinales de ces produits et sur les qualités nécessaires pour leur utilisation en apithérapie. Plusieurs conférenciers internationaux étaient présents (France, Allemagne, Roumanie, Belgique, Portugal). Comme le disait Badiaa Lyoussi : « La ruche est une vraie richesse à revaloriser sur les plans nutritionnel, cosmétique et surtout thérapeutique. Ses produits sont prescrits aux affections digestives, respiratoires, cardiovasculaires, rhumatismales, der-

matologiques, neurologiques. C'est une pharmacie complète de par ses vertus thérapeutiques ».

La seconde journée a permis d'explorer les possibilités de développement de ce secteur au Maroc dans le cadre de la politique de qualité et de développement des produits de terroir. Le territoire marocain offre de belles perspectives en matière

de production de miels de cru spécifiques (jubar, buplèvre, euphorbe...). L'impact de l'intensification progressive de l'agriculture sur la qualité des produits a également été discuté. Des choix très clairs sont à faire pour éviter les erreurs commises sur notre continent.

La troisième journée avait pour point d'orgue la conférence du Pr Henri Joyeux (grand chirurgien français auteur du livre « Le chirurgien et les abeilles ») qui a fait l'apologie des produits de la ruche dans le domaine médical.

A l'occasion de ce symposium, des ateliers ont été organisés sur la dégustation des miels, sur l'utilisation du miel en ophtalmologie, sur l'apipuncture, sur les massages au miel. Ils ont suscité un vif intérêt des participants.

